

Communiqué de presse

Résultats de l'expertise de Prof Jean-Jacques Houben : le Conseil administration se réjouit de la confirmation de la nécessité de développer la Médecine Hautement Spécialisée (MHS) en Valais

Sion, le 6 mars 2014 - Le Conseil d'Administration de l'Hôpital du Valais se réjouit de la déclaration de la Cheffe du Département de la Santé, Mme Esther Waeber-Kalbermatten, qui réaffirme sa volonté de développer et de pérenniser la médecine hautement spécialisée dans notre canton, en faisant même un défi majeur et prioritaire de santé publique. Position que le Conseil d'Administration a toujours défendue et qui paraît effectivement prépondérante pour les patients valaisans.

Le Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais a pris acte du rapport d'expertise dévoilé ce jour par le Professeur Jean-Jacques Houben. Il note avec satisfaction que ce dernier conclut que l'Hôpital du Valais possède toutes les compétences indéniables pour prendre en charge les patients ayant besoin d'une prestation de chirurgie viscérale hautement spécialisée, en précisant bien que le bassin de recrutement et les besoins en santé publique du Valais nécessitent un centre de référence MHS à Sion.

Le Conseil d'Administration de l'Hôpital du Valais a toujours affirmé la nécessité de renforcer la chaîne de soins et est conscient de la nécessité de travailler sur les points d'amélioration identifiés par le Professeur Houben, notamment en ce qui concerne la réorganisation de l'anesthésie et de la gastroentérologie afin qu'elles se spécialisent dans l'encadrement des prestations de chirurgie viscérale hautement spécialisée.

A ce titre, une bonne partie des recommandations du Pr Houben sont d'ailleurs déjà en cours de mise en œuvre afin d'améliorer non seulement le niveau de compétence de la chirurgie viscérale hautement spécialisée (MHS) mais également l'ensemble des prestations des différentes spécialités intervenant tout au long de la chaîne de soins.

La Convention de collaboration avec le CHUV portant sur la chirurgie viscérale ayant été officiellement signée à fin février 2014, les remarques du Professeur Houben relatives aux interventions de MHS sur l'œsophage seront examinées dans ce cadre.

Au terme de ce travail d'expertise, le Conseil d'administration a demandé que les recommandations du Pr Houben soient soumises à l'Organe scientifique de la CIMHS,

l'autorité compétente en Suisse pour décider du droit d'exercer les mandats de médecine hautement spécialisée.

Les mesures préconisées et dévoilées ce jour par la Conseillère d'Etat, Mme Esther Waeber-Kalbermatten, Cheffe du Département de la Santé, seront étudiées avec la plus grande attention, notamment celles qui concernent la mise en place d'un comité de pilotage médical pluridisciplinaire pour la MHS, la définition d'itinéraires cliniques MHS, le renforcement de la gouvernance médicale et des règles déontologiques médicales ainsi que la formulation d'un projet médical de l'Hôpital du Valais incluant la MHS.

Afin d'y apporter les réponses appropriées et de présenter son plan de mise en œuvre des recommandations exprimées par le Pr Houben et les développements déjà effectifs, l'Hôpital du Valais organisera une conférence de presse d'ici la fin du mois de mars 2014.

Contact

En cas de besoin, vous pouvez vous adresser à :

Florence Renggli, Cheffe de la communication et porte-parole

T : 027 603 67 00, florence.renggli@hopitalvs.ch